

Entreprise À Reprendre : Constructeur De Maisons Individuelles

Publié sur actify.fr le juin 17, 2022

790 vues

Date de fin de commercialisation:

07/09/2022

Date limite de dépôt des offres:

07/07/2022

Etude:

SELARL APEX AJ

Cession de contrôle, prise de participations, prepack cession, conformément aux dispositions de l'article L.611-7 du code de commerce

Activité : Construction de maisons individuelles.

- Localisation : Landes (40) (siège + 4 agences) / Pyrénées Atlantiques (64) (3 agences)
- Clientèle : particuliers.
- Chiffre d'affaires 2021 : 7,2 M€.
- Effectif : 20 salariés
- Principaux actifs : enseigne fondée il y a plus de 35 ans, disposant d'un ancrage local fort, et d'un portefeuille de contrats CCMI (118 chantiers en cours/stock).

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 7 juillet 2022 à 12 heures. Dossier disponible à l'Etude sur demande écrite motivée, sous références 1146 après signature d'un engagement de confidentialité et justification de la capacité technique, commerciale et financière du candidat à intervenir dans cette affaire.



Les candidats sont invités à contacter par écrit :

SELARL Julien ALLART – Espace Rive Gauche – 66 allées marines – 64100 BAYONNE – courriel :
etude@allart-aj.fr